

TABLE RONDE N°1

UNE SOCIOLOGIE DE L'ENGAGEMENT RÉSISTANT EST-ELLE POSSIBLE ?

Fabienne FEDERINI, Université Lumière Lyon 2 – ENS lettres et sciences humaines

« Une expérience unique est toujours impuissante à discriminer ses propres facteurs ; par suite à fournir sa propre interprétation. »

Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou [le] métier d'historien*

Cette communication a pour objectif de montrer que la résistance n'est pas une simple agrégation de volontés particulières, contrairement à ce que laisse entendre une partie de l'historiographie de la résistance. Nous avons donc choisi d'adopter une autre démarche nourrie des principes mêmes de la sociologie, à savoir que l'on ne peut pas réduire l'analyse d'un fait social à la simple étude des acteurs qui la composent. Car la résistance française contre l'occupation nazie, comme tout fait social, est indépendante des individus qui forment la société et en même temps, elle n'existe que parce que ces mêmes individus vivent en société. En conséquence de quoi, nous considérons que les résistants constituent un groupe qui, comme tel, ne résulte pas du libre choix des acteurs mobilisés, mais repose sur des caractéristiques sociales partagées par ses membres et sur la densité des liens les reliant les uns aux autres. Dès lors, parce que les logiques sociales susceptibles d'expliquer l'engagement résistant dépassent le simple cadre des individus et donc des témoignages, il nous semble nécessaire de définir une méthode susceptible de nous élever au dessus des pratiques particulières et d'apercevoir ce qui fait leur unité. Car, comme le dit l'historien Harry R. Kedward [1989, p. 93], « pour donner un commencement de réponse satisfaisante à notre recherche sur les motivations individuelles des opposants au régime en 1940, il faudrait disposer d'un grand nombre de biographies. » C'est pourquoi notre choix méthodologique s'est porté sur la prosopographie ; elle seule nous paraît susceptible de rendre compte sociologiquement de l'engagement résistant de celles et de ceux que les historiens de la résistance appellent « les pionniers ».

I. ENGAGEMENT RÉSISTANT ET RAISONS PERSONNELLES

A-Critique de quelques prénotions

1°) l'engagement résistant repose sur des motifs individuels

A lire une partie de l'historiographie de la résistance, « l'histoire de la résistance est affaire de choix individuels, de réactions personnelles avant que d'être une histoire de

(re)groupements » [Piketty, 1999, p. 124]. « Ceux qui [...] ont protesté contre la défaite et l'armistice, et qui, en 1940, ont pris l'initiative d'actes d'opposition, l'ont fait pour des raisons qui leur étaient largement personnelles » [Kedward, 1989, pp. 96-97], ou encore « l'engagement reste une affaire individuelle » [Wieviorka, 1995, p. 160]. De la même manière si certains historiens reconnaissent que « le patriotisme et l'antifascisme expliquent l'entrée dans la résistance », ils ajoutent aussitôt que « ces valeurs dépendent pour fonctionner des corrélats : goût de l'aventure, sentiment de révolte, désir d'émancipation » [*ibidem*], qui, selon eux, relèvent strictement de l'individu. Ainsi, « bien avant d'être une organisation, un schéma, une idée même, la Résistance [serait] un sentiment » [Aglan, 1999, p. 15].

Notons que ces analyses ne font jamais qu'enregistrer ce que disent les résistants eux-mêmes. Pour Christian Pineau, « la répulsion [de l'occupation allemande] a dominé le soulagement » [Pineau, 1983, p. 72]. Il ajoute même un peu plus loin, « ceux qui se révoltent aujourd'hui obéissent plus à leur instinct qu'à leur intelligence » [*ibidem*, p. 87]. L'armistice demandé aux Allemands par Pétain provoque chez certains un véritable malaise physique ; Germaine Tillion vomit : « Le saisissement que j'en éprouvai, le dégoût furent tels, [...] que je dus sortir en hâte jusque dans la rue pour vomir » [Lacouture, 2000, p. 62]. Un jeune militant communiste, Roger Arnould, pleure à la vue des soldats allemands claquant des bottes et lançant des « Heil Hitler » en pleine gare de Lyon [Guérin, 2000, p. 264]. D'autres, tel André Sainte-Laguë, éprouvent plutôt « un mouvement de colère ».

Ainsi, à l'instar du suicide avant son interprétation sociale par Durkheim, l'engagement résistant reposerait sur des ressorts exclusivement personnels : du goût au sentiment en passant par la pulsion. « En fait, n'est-ce pas par le tempérament du suicidé, par son caractère, par ses antécédents, par les événements de son histoire privée que l'on explique d'ordinaire sa résolution ? » [Durkheim, 1985, p. 8] Si l'on remplace « suicidé » par « résistant » au sein de cette citation, nous obtenons les motifs qui sont régulièrement avancés pour expliquer l'action résistante.

2°) l'engagement résistant résulte d'un « libre » choix

Pour d'autres historiens, si « la résistance [...] repose sur un choix individuel », c'est parce que « le rebelle en s'impliquant dans le combat clandestin, n'obéit ni aux injonctions de l'Etat (à la différence des conscrits de 1914-1918) ni aux consignes des partis politiques, ni à une quelconque pression sociale » [Wieviorka, « La génération de la résistance », 1989, pp. 111-116]. En effet, « rarement l'Histoire se sera incarnée en des personnes [les résistants] moins conditionnées par les données économiques ou sociales, moins *prédéterminées*, et choisissant plus librement leur comportement » [Lacouture, 2000, p. 84]. Il faut noter que ce type d'analyse est souvent utilisé lorsque le résistant étudié est un intellectuel. De ce point de vue, la biographie du philosophe Jean Cavailles est exemplaire [Aglan, Azéma, 2002].

Défini comme solitaire, responsable, indépendant, doté à l'instar d'un demiurge d'une rationalité et d'une volonté telles qu'il peut décider de tout, c'est-à-dire de sa vie et donc aussi de sa mort, Jean Cavailles rassemble ainsi sur son nom l'ensemble des caractéristiques que l'on attribue systématiquement à un « intellectuel libre ». Il a le « goût de l'indépendance [...] il reste un peu en marge de ses camarades... [Son refus] de *penser en chœur* selon le mot d'Alain... son refus d'appartenance à un mouvement politique... lui permettront de faire son choix sans attendre. » Ses décisions relèvent de la logique : « en refusant de se mettre à l'abri, Cavailles avait accepté la mort, mais cette acceptation n'était ni goût du sacrifice inspiré par une foi éventuelle, ni désir d'être un héros. Elle était dans la logique de sa position ». Il

possède « les vertus de la liberté et de la responsabilité individuelle... qualité de l'intelligence du cœur... » C'est « un méditatif, habitué à exercer librement sa pensée » [Nicole Racine, « Les années d'apprentissage », 2002, p. 75-78]. « Figure de résistant atypique, [il est] solitaire et, d'une certaine manière, isolé [...]. En fin de compte, Cavaillès demeure inclassable ». Expression de la toute-puissance de la raison qui est à elle seule le fondement de l'action, – « le moi pur comme principe de liberté » [Aglan, « La résistance », 2002, p. 136] –, la résistance de Jean Cavaillès reposerait ainsi sur la « logique d'une décision *morale*, c'est-à-dire libre, et [qui] ne dépend d'aucun facteur extérieur [...]. C'est un insoumis au sens propre du terme, hors système [...], par nécessité mais surtout par choix » [*ibidem*]. Jean Cavaillès serait en quelque sorte la figure exemplaire de ce que Sartre nomme « la conscience sans inertie ».

Ces deux approches à la fois parallèles et complémentaires induisent deux conceptions de la résistance. La première tend à considérer que « le fait résistant [...] est surtout la résultante d'une somme d'actes individuels » [Conan, Rousso, 1996, p. 344] ; « dans la France traumatisée de la débâcle, cette attitude reste le fait d'actes individuels » [Muracciole, « Résistance », 1995, p. 908]. Ainsi, la résistance serait au mieux le fruit de « choix individuels » [Wieviorka, 1995, p. 143], au pire le rassemblement artificiel d'individus atomisés. La deuxième consiste à penser que l'on devient résistant par hasard ; aucun facteur d'ordre social ne les prédisposant à effectuer un tel « choix ». Même l'appartenance politique n'est pas susceptible d'expliquer leur engagement résistant, puisque « l'essentiel des effectifs [des premiers résistants] est [...] fourni par des militants sans passé politique précis » [*ibidem*]. En conséquence de quoi, le fait résistant ne peut qu'être qualifié de « phénomène spontané [...] qui semble s'édifier sur une table rase » [*ibidem*]. Surgissant ainsi du néant, il « frappe [donc] par sa spontanéité. » [Muracciole, « Résistance », 1995, p. 908]

B. Critique des méthodes utilisées

1°) critique de la biographie

Choisir la biographie historique comme méthode, c'est encore renforcer la dimension personnelle de l'engagement résistant, et non permettre de s'en dégager. En effet, cette méthode renvoie souvent à des notions telles que le « libre arbitre », le « choix », les « qualités individuelles », la « personnalité » ou encore le « rayonnement personnel »¹. Comment pourrait-elle d'ailleurs donner une autre image, moins personnelle et plus sociale, de l'engagement résistant alors même, que par sa démarche, elle dénie à ce phénomène social toute dimension collective ? « Toute théorie [...] dont le point de départ est un quelconque atome social [...] tombe dans le nominalisme, dans une logique atomiste et dans la psychologie sociale. » [Ferrarotti, 1990]. Car à moins de trouver des explications dans la personnalité même du résistant choisi, comment rendre compte d'un comportement aussi « exceptionnel », pour ne pas dire « déviant », par rapport à la majorité de ses concitoyens ?

Signalons aussi – même si les critiques adressées à « l'illusion biographique » [Bourdieu, « L'illusion biographique », 1986, pp. 69-72] sont maintenant connues – le risque majeur induit par cette démarche, à savoir le fait qu'elle reconstruit tous les faits et gestes de l'acteur étudié à l'aune de ce qu'il est advenu de lui, puisque toute biographie, sauf rares exceptions

¹ Expressions qui parsèment l'article de Piketty [1999, pp. 119-126].

[Corbin, 1998 ; Ginzbourg, 1980 ; Foucault (éd.), 1973], s'intéresse généralement à un homme ou à une femme illustre, et non à un anonyme. De ce fait, toute analyse biographique a tendance à considérer – et il ne peut pas en être autrement – que l'acteur, pour parvenir à ce que l'on sait de lui aujourd'hui, a déployé, avec conscience et avec constance, une stratégie linéaire. « Que n'a-t-on pas analysé comme stratégie ? Des bataillons de sociologues ont épluché jusqu'à la trame les biographies, d'hommes et femmes, illustres ou repêchés en archives, afin de reconstruire leurs péripéties et leurs rencontres en stratégies de la mobilité sociale, de la réussite intellectuelle ou littéraire, sans oublier les stratégies du poète maudit ou de l'écrivain raté » [Passeron, 2002, p. 29]. S'inscrire dans cette posture téléologique, c'est donner *a posteriori* une cohérence qui n'existe pas *a priori*. C'est dégager « une logique à la fois rétrospective et prospective, une consistance et une constance, établissant des relations intelligibles, comme celle de l'effet à la cause efficiente ou finale, entre les états successifs ainsi constitués en étapes d'un développement nécessaire » [Bourdieu, « L'illusion biographique », 1986, p. 69].

Encore une fois, la biographie de Jean Cavallès illustre parfaitement l'impasse méthodologique à laquelle on aboutit lorsqu'on tente « de comprendre une vie comme une série unique et en soi suffisante d'événements successifs sans autre lien que l'association à un *sujet* dont la constance n'est que celle d'un nom propre » [Bourdieu, 1994, p. 88]. Telle qu'elle est racontée d'un point de vue purement événementiel avec un commencement (« les années d'apprentissage »), des étapes (« la résistance ») et une fin (« la chute »), la vie de ce résistant n'offre pas les éléments nécessaires à la compréhension de son entrée dans la résistance active malgré une méthode qui tend toujours à donner du sens et de la cohérence à l'existence humaine. Face à cette impasse méthodologique, on se trouve dès lors contraint d'expliquer, de manière tautologique, la spécificité de cet engagement résistant par la singulière individualité de son auteur, dont les qualités « exceptionnelles », la « personnalité », etc. sont autant d'indices.

2°) critique du recours exclusif aux témoignages

A côté des écueils afférents à la biographie, il y a aussi les obstacles épistémologiques liés aux témoignages des pionniers. Il s'agit moins ici de discuter de l'opportunité méthodologique d'y recourir, sous quelque forme que ce soit d'ailleurs, que d'en contester l'utilisation qui en est faite. Pour montrer combien l'engagement résistant repose sur des mobiles d'ordre individuel, une partie de l'historiographie de la résistance fait appel à l'expérience personnelle des témoins ; sorte de tautologie en acte : chacun confortant ainsi le point de vue de l'autre. Or, s'il est vrai que chaque résistant peut toujours avancer des raisons personnelles pour expliquer son entrée en résistance, est-ce que cela suffit à prouver que « l'engagement [est] irréductible à tout schéma unifiant » [Wieviorka, 1995, p. 160] ?

Il convient de rappeler que non seulement aucun individu n'a jamais de vision globale et exhaustive de sa propre expérience mais qu'en plus, n'ayant jamais que la sienne à raconter, il en réduit nécessairement la dimension collective. Ensuite, ces narrations se font avec un décalage dans le temps. Il ne reste aujourd'hui dans la mémoire des résistants concernés que les faits significatifs à leurs yeux – et pas nécessairement à ceux du chercheur – et rarement les circonstances précises les ayant amenés à résister. C'est pourquoi il faut interpréter les témoignages en tenant compte de ce que Dominique Veillon appelle « la censure consciente ou inconsciente que la représentation collective du passé fait peser sur la mémoire individuelle » [Veillon, « La Seconde Guerre mondiale à travers les sources orales », 1987, p. 54]. Car si la mémoire des résistants dit le juste, elle ne dit pas nécessairement le vrai. Il existe

en effet des écarts entre la mémoire personnelle des résistants et la restitution historique des faits : « Ecart entre les vertus de la commémoration et la rigueur de la méthode historique. Ecart entre les amnésies ponctuelles, les arrangements du temps remodelé et les dures réalités de la chronologie minutieusement reconstituée. Ecart entre les facilités trompeuses du regard rétrospectif ou des catégories mentales anachroniques et l'obligation d'observer des hommes et les événements de l'amont » [Laborie, « Historiens sous haute surveillance », 1994, p. 48]

En faisant ainsi dépendre l'engagement résistant de facteurs individuels ou de motivations personnelles, ces analyses laissent finalement peu de place à l'interprétation sociologique, au point que l'on peut se demander si l'engagement résistant n'est pas, par nature, rétif à toute approche générale. Dès lors, comment rendre compte sociologiquement d'une pratique sociale qui semble, comme le suicide, « n'affecter que l'individu » [Durkheim, 1985, p. 8] ? Est-ce que la sociologie est en mesure d'apporter des éléments susceptibles de mettre au jour les logiques sociales d'un acte aussi singulier ? Elle le peut, mais à la condition de changer et de point de vue et de méthode.

I. ENGAGEMENT RÉSISTANT ET LOGIQUES SOCIALES

A-Justifier la démarche prosopographique

1°) adopter un autre point de vue, et donc une autre méthode

Tout d'abord, rappelons que l'un des enseignements hérités de Durkheim et de Weber consiste à ne pas étudier les faits sociaux comme de simples agrégations de mobiles individuels. Et même si les témoins disent le contraire, la résistance ne peut donc pas être considérée comme l'émanation du libre arbitre des résistants sinon, comment expliquer que ces « myriades de consciences individuelles » [Bédarida, « Sur le concept de résistance », 1995, pp. 45-50], « qui s'ignorent mutuellement, viennent [...] aboutir au même but. Elles n'agissent pas, au moins en général, les unes sur les autres ; il n'y a entre elles aucun concert ; et cependant tout se passe comme si elles exécutaient un même mot d'ordre » [Durkheim, 1985, pp. 342-343] ? Ensuite, tout fait social, quelque que soit sa nature, ne se réduit pas à la simple addition des acteurs qui le compose. A cette représentation atomiste de la résistance, nous préférons l'approche initiée par Durkheim dans son analyse sur le suicide : « si, au lieu de n'y voir que des événements particuliers, isolés les uns des autres et qui demandent à être examinés chacun à part, on considère l'ensemble des [engagements résistants] [...] ² dans une société donnée pendant une unité de temps donnée, on constate que le total ainsi obtenu n'est pas une simple somme d'unités indépendantes, un tout de collection mais qu'il constitue par lui-même un fait nouveau et *sui generis*, qui a son unité et son individualité, sa nature propre par conséquent, et que, de plus, cette nature est éminemment sociale » [*ibid.*, p. 8].

Forte de ces quelques principes hérités de la tradition même de la sociologie ainsi que des enseignements tirés de la sociologie des mobilisations [Fillieule, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », 2001], nous avons donc considéré la résistance comme une action collective, c'est-à-dire comme une « action concertée d'un ou plusieurs groupes » [Fillieule, 1997, pp. 37-38] cherchant à faire triompher des fins partagées, en l'occurrence libérer la France du joug nazi. Toutefois, la singularité de la période historique étudiée suppose d'être attentive aux différents moments de son développement. En effet, la résistance de 1940 ne présente pas la même configuration que celle de 1943³. A l'automne 1940, il s'agit moins « d'entrer en résistance » [Douzou, « L'entrée en résistance », 1997 ; Michel, 1982] que d'organiser les volontés individuelles qui refusent l'armistice, l'occupation allemande voire le régime de Vichy. A cet égard, l'expression « entrée en résistance » n'est pas la plus adéquate pour évoquer les temps pionniers de la résistance dans la mesure où elle laisse supposer qu'en 1940, il existe déjà des groupes, des milieux, voire des lieux de résistance assez bien définis et suffisamment structurés pour permettre à celui, ou celle, qui décide de résister de pouvoir s'y intégrer selon des rites et des modalités particulières. Or, à cette époque-là, il n'en est rien. Cela signifie-t-il pour autant que la résistance doit être qualifiée de « phénomène spontané » [Wieviorka, 1995, p. 143] ?

Même si aucun travail systématique et approfondi n'a été mené à ce sujet, la lecture des témoignages des principaux fondateurs des mouvements résistants montrent néanmoins que la

² L'adaptation de la citation de Durkheim a supposé quelques libertés, notamment la suppression de « commis » qui, rapporté à « engagements résistants », ne paraissait pas approprié.

³ En effet, à cette date, « il est devenu possible d'entrer dans une organisation existante, et donc de répondre à ce qui avait été l'initiative d'autres résistants plus anciens » [Kedward, 1989, p. 97].

résistance ne s'est pas édiflée sur « une table rase » [p. 160]. En effet, la dissolution des cadres associatifs, politiques, syndicaux par le régime de Vichy n'a pas supprimé les relations amicales et/ou professionnelles nouées avant-guerre au sein même de ces différentes structures de sociabilités. Sans doute, est-ce même grâce à l'existence de ces relations sociales préexistantes à juin 1940 et surtout, grâce à leur persistance interindividuelle, que purent se constituer ce que Germaine Tillion a appelé les « noyaux », c'est-à-dire « les plus petits éléments de la résistance en train de se former » [Tillion, « Première résistance en zone occupée... », 2000, p. 112]. Or, « les liens [amicaux] ne surgissent pas brutalement du néant ; ils s'élaborent par des processus d'élection à partir du cadre de vie courante, des milieux fréquentés dans l'exercice des activités quotidiennes » [Bidart, 1997, p. 13.] En ce sens, l'amitié n'est pas une relation libre et privée, dégagée des contraintes sociales. Car, si les agents sociaux sont « libres » de se choisir⁴, ils ne le font pas n'importe comment, ni n'importe où. De plus, soumise à des règles de convenance, l'amitié repose sur des critères sociaux et répond à des classements sociaux préférentiels. En conséquence de quoi, nous supposons que les pionniers partagent un certain nombre de propriétés sociales. Toutefois, pour éviter le constat formulé par les historiens à savoir qu'« aucune vie ne peut se calquer sur le modèle d'une autre et par conséquent, ne se laisse réduire au paradigme abstrait du résistant qui, d'ailleurs, ne semble jamais avoir existé » [Aglan, 1994, p. 17], il convient de limiter temporellement notre étude en ne prenant en compte que les résistants de la première heure. Pour autant s'intéresser spécifiquement à ces résistants-là n'implique pas d'établir tacitement entre les résistants une hiérarchie⁵. C'est au contraire reconnaître qu'il est difficile de faire une analogie entre « ceux qui y sont entrés en 1940 ou 1941 » et « ceux qui y entrèrent à une date ultérieure » ; les motifs, les conditions, les circonstances mêmes de « l'entrée en résistance » durant les années 1940-1944 étant totalement différents. Nous avons donc retenu dans notre échantillon celles et ceux qui, dès les premiers mois suivant le 17 juin 1940, ont publiquement exprimé leur refus sans tenir compte de leur passage à la résistance active qui a pu être plus tardif.

Mais pour être en mesure de construire un idéal-type⁶ non pas du résistant mais du pionnier, une démarche structurale s'impose. Notre choix s'est donc porté sur la méthode prosopographique pour deux raisons essentielles. D'une part, cette démarche qui repose sur l'analyse d'un grand nombre de biographies nous paraît susceptible de « rendre compte de la complexité des engagements et de découvrir des logiques inexploitées » [Pennetier « Le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français entre passé et avenir », 1996, p. 347]. D'autre part dans une chronologie extrêmement courte (1940-1944), elle permet d'être « extrêmement attentif à la datation des événements qu'on relate et qu'on commente » [Douzou, 1995, pp. 21-22]. En effet en prenant en compte les différents temps de la résistance tant dans son organisation que dans sa structuration, la prosopographie est en mesure de saisir la spécificité de la première résistance, évitant par là même de la considérer comme « un mouvement dans lequel on aurait pu *entrer* à un stade quelconque de son développement à

⁴ L'amour non plus n'échappe pas au social. « Dans nos sociétés, le choix d'un conjoint est vécu par les partenaires, et perçu par leurs proches, comme un libre choix, comme expression d'une spontanéité individuelle. Pourtant, les sociologues ont montré depuis longtemps déjà que l'on n'épouse pas n'importe qui, mais quelqu'un de son milieu social proche » [Forsé, 1981 ; Girard, 1974].

⁵ Selon l'historien Harry R. Kedward, « personne en France ne vante ouvertement les mérites d'une telle hiérarchie, mais elle est largement admise et tacitement reconnue » [Kedward, 1989, p. 96].

⁶ Rappelons que selon Max Weber, on obtient un idéal-type « en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés *isolément*, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement, pour former un *tableau de pensée* homogène » [Weber, 1992, pp. 172-173].

partir de juin 1940 » [Kedward, 1989, p. 96]. En limitant notre échantillon aux seuls pionniers, nous nous empêchons aussi de comparer des individus pris à des stades temporels trop différents de leur engagement résistant, comme le font par exemple les monographies des organisations de résistance. Tout l'intérêt de ce changement d'échelle, – du groupe déjà institutionnalisé (le mouvement de résistance) aux individus en cours de mobilisation à un moment donné (1940-1941) –, consiste précisément à « déconstruire l'acteur collectif [la résistance, les institutions] afin de reconstituer les processus historiques et sociaux par lesquels les acteurs individuels, dans leur diversité, s'agrègent, s'excluent, s'institutionnalisent » [Pudal, « *Choix de méthode pour une sociologie historique du parti communiste français* », 1991, p. 71].

2°) difficultés pratiques pour la mise en œuvre d'une prosopographie de pionniers

a) une prosopographie de pionniers représentative ?

Etablir une liste de pionniers de la résistance est un exercice difficile. Au départ, nous souhaitions construire cette prosopographie comme un échantillon représentatif, mais nous avons dû y renoncer, puisqu'à ce jour, il n'y a aucun recensement exclusif et exhaustif de tous les résistants, encore moins des pionniers, à partir duquel pourrait être extrait un échantillon. Le fichier du secrétariat d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre recense uniquement les résistants ayant été arrêtés, déportés ou internés et exclut donc tous ceux qui ne l'ont jamais été. Afin de contourner cet obstacle tout en sachant que l'exhaustivité en ce domaine n'existe pas, en raison du caractère lacunaire des sources, nous avons finalement décidé de sélectionner les résistants en prenant en compte, autant que faire se peut, les trois critères suivants : le type de résistance (réseau, mouvement et maquis) ; l'origine géographique (zone nord et zone sud ; résistance intérieure et résistance extérieure, y compris les colonies) et le sexe du pionnier. Ce dernier critère a été retenu parce que, bien que les femmes aient été nombreuses à résister, leur rôle n'a été ni connu ni reconnu. Pour preuve, le fait qu'elles ne représentent que 10% des médaillés de la résistance et que seulement 6 d'entre elles aient été distinguées comme « Compagnons de la Libération ». Parce que, pour reprendre la célèbre expression d'Olympe de Gouges⁷, les résistantes ont eu le droit d'être torturées (France Bloch-Serazin), fusillées ou pendues (Simone Michel-Lévy), elles devaient être prises en compte, sans qu'il y ait pour autant une volonté délibérée d'établir une sorte de parité ; ce qui aurait été difficile à réaliser en raison du manque manifeste de sources les concernant.

b) pionniers connus/pionniers anonymes ?

Sur l'ensemble des noms retenus dans notre liste de pionniers, de nombreux résistants sont aujourd'hui connus parce qu'ils ont mené après-guerre une carrière politique [Wieviorka, 1994], devenant ainsi des personnages publics. En effet, outre les pionniers devenus ministres après la guerre et sans compter ceux qui détenaient déjà avant la guerre un mandat de député, nous avons compté vingt-sept pionniers⁸ qui se sont présentés au suffrage universel lors des

⁷ « La femme a le droit de monter à l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la tribune ». Extrait de l'article X de la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne [*Cahiers de doléances des femmes en 1789*, 1981, pp. 211-212].

⁸ Il s'agit des résistants suivants : Charles d'Aragon, Emmanuel d'Astier, Antoine Avinin, Jacques Baumel, Pierre Bertaux, Georges Bidault, Emile Bollaert, Madeleine Braun, René Capitant, Eugène Claudius-Petit, Edouard Corniglion-Molinier, Alfred Coste-Floret, Léo Hamon, Pierre Hervé, Georges Loustanau-Lacau, Marie-Hélène Lefauchaux, François de Menthon, Marcel Paul, Georges Marrane, Christian Pineau, Auguste Pinton,

premières élections législatives de 1946. La nécessité de renouveler le personnel politique est une des raisons de leur candidature après la guerre, mais ce n'est pas la seule dans la mesure où ils se sont presque tous représentés lors des élections générales suivantes. Pourtant, ces femmes et ces hommes ne jouissaient pas avant la guerre d'une reconnaissance publique ou alors de manière très confidentielle, comme Georges Bidault qui était le rédacteur en chef du journal *L'Aube*⁹. Si nous les avons retenus, c'est moins du fait de leur visibilité publique postérieure à 1945 qu'en raison du principe de la précocité de leur entrée en résistance. En effet, ils appartiennent presque toujours au noyau initial à partir duquel s'est développé et structuré le mouvement de résistance : *La Dernière Colonne* pour *Libération-Sud*, le *Mouvement de Libération Nationale* et *Liberté pour Combat*, *France-Liberté* pour *Franc-Tireur*. « La précocité de la mise en état de résistance est fondamentale pour comprendre l'ascendant exercé par ces personnalités fortes sur leurs camarades de combat. La hiérarchie qui se dessine au sein du petit monde clos de la clandestinité doit beaucoup au privilège d'antériorité. Avoir surmonté les premiers obstacles, les plus redoutables parce qu'ils annihilent la volonté et condamnent au découragement générateur de repli sur soi, cela force le respect et détermine un ascendant » [Douzou, « L'entrée en résistance », 1997, p. 13]. Les conditions mêmes de la résistance les ont propulsés au rang de chefs dans la mesure où la faiblesse des effectifs a vite amené les premiers résistants à des postes de responsabilité. Ce sont eux qui ont été la plupart du temps désignés [Douzou, « La démocratie sans vote. La question de la décision dans la résistance », 2001, pp. 57-67] par leurs organisations respectives pour se rendre à Londres dans les années 1942-43. Ce voyage adoubaient en quelque sorte celui qui l'entreprenait en le faisant apparaître, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de son mouvement, comme l'un des principaux dirigeants de la résistance intérieure. Enfin, lorsqu'ils sont revenus vivants de déportation, ce sont eux, les dirigeants, qui ont le plus souvent témoigné. Souvent, pour ne pas dire toujours, les pionniers anonymes sont des militants communistes¹⁰. En effet, en se présentant comme le « parti des 75.000 fusillés », le parti communiste a été le seul parti à porter la mémoire résistante, parfois, pour ne pas dire souvent, au détriment de ceux et de celles qui n'avaient aucune appartenance partisane. Bien sûr, nous aurions souhaité qu'il y ait plus de pionniers inconnus dans notre liste mais, faute d'éléments biographiques suffisamment pertinents, nous avons dû renoncer à certains, et surtout à certaines, que nous avons pourtant réussi à identifier¹¹. En fait, sur les 155 pionniers sélectionnés, seul Jean Warin est sans notoriété.

c) la question délicate des sources

Cette question de l'anonymat des pionniers renvoie directement à celle des sources. Comme nous venons de le préciser, nous avons dû renoncer à certains pionniers faute d'éléments biographiques suffisants. Cela a été le cas notamment pour les résistantes. Pour contourner cet obstacle, notre attention s'est alors portée sur les résistantes distinguées comme

Henri Ribière, Maurice Schumann, Jacques Soustelle, Pierre-Henri Teitgen, Marie-Claude Vaillant Couturier et Pierre Villon.

⁹ Il faut souligner ici combien le tirage de *L'Aube* qui s'élevait en 1939 à 14.000 exemplaires était très faible par rapport à ses concurrents directs tels que *L'Action française* (45.000) ou même *La croix* (140.000). [Bellanger, Godechot, Terrou, 1975].

¹⁰ Rose Guérin ou bien Camille Vaillot.

¹¹ Comme par exemple, Marthe Delpirou-Baron, du réseau *Hector*. Née à Nantes en 1900, elle est avocate après avoir obtenu une licence en droit et soutenu sa thèse à la faculté de Rennes en 1929. En revanche, nous n'avons découvert aucun élément sur son origine sociale, sur sa tradition familiale, sur son militantisme politique, etc.

« Compagnons de la Libération »¹² : Bertie Albrecht, Laure Diebold, Marcelle Henry, Simone Michel-Lévy, Emilienne Moreau et Maria Hackin. Nous pensions pouvoir obtenir sur elles des informations plus précises que sur des résistantes anonymes. Il n'en a rien été. D'abord, leurs dossiers individuels de Compagnon de la Libération ne sont pas consultables même par des tiers autorisés. Ensuite, les sources disponibles aux Archives nationales se sont révélées lacunaires. Ce qui fait qu'à part la date de naissance et de mort, la profession et le lieu de naissance, les données biographiques disponibles sur Laure Diebold, Marcelle Henry, Simone Michel-Lévy sont quasiment inexistantes. Il convient également de noter que les biographies historiques sont rares et tardives [Durand, 1990 ; Glorion, 1998 ; Lacouture, 2000], – y compris pour les résistantes les plus connues –, à l'exception de celles écrites par un des membres de la famille [Albrecht, 1986]. Lorsque nous faisons le parallèle avec ce qui a été publié sur les résistants, la carence n'en est que plus flagrante. De manière plus générale, le manque d'informations sur les résistantes provient des Archives nationales elles-mêmes. En effet, les entretiens réalisés après la guerre par le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale auprès des responsables des organisations de résistance ne mentionnent que rarement le rôle des femmes ou alors dans des termes aussi vagues que « ma secrétaire », « mon agent de liaison » sans que leur nom soit systématiquement précisé. D'après ce qui a été évalué, la participation des femmes dans la résistance est estimée à 10% des effectifs [Treppe, Brive, « Où sont passées les résistantes dans la mémoire nationale ? », 2000, pp. 19-25]. Notre liste est proche de ce chiffre, puisqu'elle compte en effet 18 pionnières sur 155, soit 11,6% de l'échantillon retenu.

Par ailleurs, même lorsque les sources existent, il apparaît d'autres difficultés qui ont souvent trait à la nature des sources. De ce fait, nous avons systématiquement privilégié les sources dites « directes », et non celles dites « de seconde main » : les témoignages des pionniers recueillis par le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, les études des historiens travaillant sur des sources directes, les biographies. Une fois recueillis les éléments biographiques, il a fallu effectuer un croisement de sources aussi diversifiées que multiples. Pour les plus utilisées, citons les autobiographies publiées – souvenirs, témoignages, récits de vie et divers romans autobiographiques –, les notices nécrologiques, les notices des édiles et des parlementaires, les différents dictionnaires biographiques, les informations et/ou notices biographiques diffusées dans les bulletins d'associations de résistants et résistantes. Certes, « chacune de ces sources pose des problèmes spécifiques dans la mesure où toute biographie n'est qu'une construction régie par des règles de pouvoir qui diffèrent suivant le type de document, ses usages, le moment où il est confectionné, le militant concerné, etc. » [Pudal, « *Choix de méthode pour une sociologie historique du parti communiste français* », 1991, pp. 73-74] mais ce qui a été pour nous le plus difficile, c'est de trouver des éléments biographiques antérieurs à la période de juin 1940, les récits de vie évoquant plutôt les actes de résistance.

A-De quelques résultats de la prosopographie des pionniers de la résistance

1°) vers un type idéal du pionnier ?

¹² L'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la Croix de la Libération indique que « cet ordre est destiné à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire ».

L'analyse des données tant quantitatives que qualitatives des 155 pionniers sélectionnés permet de dégager ce que l'on peut considérer comme étant le type idéal du pionnier. C'est un homme qui est né en province. En 1940, il a entre 30 ans et 39 ans, il est marié mais sans enfants. Il exerce les fonctions de professeur agrégé. Originaire de la petite bourgeoisie, son père est officier et sa mère, institutrice. Il a connu une ascension sociale puisqu'en raison de sa profession, il appartient à la bourgeoisie intellectuelle. Issu d'une famille de la gauche républicaine et laïque, il est proche de la gauche communiste et socialiste. S'il est syndiqué, il est adhérent de la CGT. Son engagement politique est de nature partisane. Il a également collaboré à des revues politiques et a signé des pétitions dans l'entre-deux-guerres. Il a commencé à résister avec des amis connus au sein d'un parti politique. Il a échappé à la mort et à la déportation.

Pour autant ce portrait social du pionnier ne correspond nullement à la (re)présentation que certains donnent d'eux-mêmes. Ainsi, dans le film de Marcel Ophuls *Le Chagrin et la pitié*, Emmanuel d'Astier déclare : « Je vais dire quelque chose de très méchant pour mes amis et pour moi ; je crois qu'on ne pouvait être résistant que quand on était inadapté » [repris par Kedward, 1989, p. 93]. De même, à la sortie de la guerre, Jean Cassou dresse cet autoportrait : « Moi qui avais toujours été sans possession, héritage ni titre, sans assise, sans statut social, sans métier véritable, agissant *comme si* et feignant, pour la galerie, de croire à ces hasardeux *comme si*, enfin, je me voyais dans un état d'où toutes les apparences avaient disparu et où la norme était de n'être plus que soi-même. La norme, la règle, c'était de ne plus porter son nom, de n'avoir plus de position sociale, de n'en plus chercher [...]. Mais la vie en prison, elle aussi, était faite pour me plaire, qui me donnait le sentiment d'être enfin à ma place » [Cassou, 2001, pp. 41-42]. Or, les données statistiques montrent que les pionniers ne sont ni des « inadaptés »¹³ ni des marginaux, mais des femmes et des hommes socialement intégrés. Cependant, le fait qu'ils sont perçus comme des hommes qui « étaient, d'une manière ou d'une autre, des *non conformistes*, des personnages de maniement difficile, parfois *mauvais coucheurs*, parfois *farfelus* » ne correspondant pas « à l'image habituelle du bon citoyen respectueux du qu'en dira-t-on et de l'ordre établi » a éveillé notre attention et suscité notre intérêt. Nous nous sommes demandé si finalement, derrière leur proximité sociale, il n'y avait pas « autre chose » qui constituait entre « Henri Frenay, Robert Guédon, Alfred Heurteaux, Alfred Touny, Emmanuel d'Astier, Maxime Blocq-Mascart, Boris Vildé, Jean Cassou, François de Menthon, Henri Teitgen, Georges Bidault, Maurice Ripoche et Jacques Arthuys » [Bourdét, 1975, p. 27] un trait social commun qui, tout en les faisant appartenir à l'élite sociale¹⁴ les en distinguerait, alimentant ainsi leur sentiment, subjectivement partagé, d'être des « inadaptés » ?

L'analyse de plusieurs biographies de pionniers montre que cette impression personnelle n'est pas socialement infondée. Le basculement dans la « désobéissance » [Douzou, « La désobéissance civile est le plus sage des devoirs », 2000, pp. 39-51] apparaît en effet comme étant le fait d'individus qui, en raison de leur trajectoire personnelle ou familiale, connaissent,

¹³ « Certes, il est amusant de mettre en valeur quelques boutades, et d'Astier de la Vigerie a bien le droit de dire que *les résistants étaient des inadaptés* ; ce fut probablement vrai en ce qui le concernait, mais c'est parfaitement inexact de n'importe quel groupe *engagé*. Un chef de maquis peut expliquer son entrée dans la lutte parce qu'il n'avait pas de beefsteak dans son assiette et qu'il y en avait dans celle des Allemands – autre boutade qui se justifie dans un contexte. Seulement il n'y a pas de contexte dans le film (*Le Chagrin et la Pitié*) et nous n'en saurons pas plus sur les motivations des *inadaptés* » [Tillion, 2001, pp. 133-134].

¹⁴ Ce que confirme Jacqueline Sainclivier : « qu'il s'agisse de l'origine sociale, de la profession exercée ou des études suivies, les élites de résistance ne provoquent pas de renouvellement global ; elles ne forment pas une nouvelle élite républicaine » [Sainclivier, « Essai de prosopographie comparée des dirigeants de la résistance intérieure et extérieure française », 1995, p. 330].

ou ont connu, une rupture ou un « déracinement »¹⁵. Il faut noter que cette rupture affecte les pionniers de différentes manières (soit directement, soit par procuration familiale) et qu'elle revêt différentes formes (sociales, géographiques, culturelles ou bien encore politiques). C'est ainsi plus de 110 pionniers (représentant plus de 70% des pionniers) qui se trouvent dans cette situation de « porte-à-faux » social. Se sentant minoritaires au sein de leur groupe social d'origine, ces pionniers se vivent donc comme « inadaptés ». Il y a tout d'abord les enfants d'exilés politiques. 8 des 13 familles de pionniers recensées sont arrivées en France pour des raisons politiques, notamment à la suite de la révolution bolchevique russe. Cette situation d'exilés a conduit au déclassement social de certains chefs de famille qui ont exercé une profession qui ne correspondait pas à leurs qualifications. Il y a aussi les déracinés de l'intérieur. Il s'agit de ces Français qui, lorrains et alsaciens au moment de la défaite de 1870, ont opté pour la France et ont dû quitter leur province. Ils sont 7 pionniers dont les parents ont été dans ce cas-là. Ce déracinement géographique lié à un événement politique majeur (la défaite de 1870 et l'annexion par l'Allemagne de l'Alsace et de la Lorraine), qui a été douloureux pour les familles concernées, a sans aucun doute marqué les enfants.

Considérons ensuite le cas des transfuges sociaux qui se sont éloignés de leur milieu social d'origine grâce à l'école ou grâce aux fonctions occupées au sein d'une organisation politique ou syndicale, ou celui des fils de transfuges sociaux. Il y a aussi tous ceux qui, à la suite d'un relatif déclassement social, lié pour partie aux effets de la crise de 1929, ont adopté des positions politiques qui les ont parfois éloignés de leur milieu familial. Notons de manière générale que les pionniers se situent plus à gauche que leurs parents. En témoigne le fait que 27,86% d'entre eux se déclarent au moins sympathisants du parti communiste et 27,14% de la SFIO alors que les pères étaient à 8,22% communistes et à 19,18% socialistes ; la majorité se déclarant à gauche sans préciser l'orientation partisane. Il y a également tous les pionniers qui, même s'ils sont devenus laïcs, appartiennent en raison de leur histoire familiale et collective aux minorités protestantes et/ou juives ou qui, bien qu'issus de familles catholiques souvent proches de l'Action française, font partie de cette minorité catholique des « chrétiens sociaux ». C'est ainsi que plus de 80% des pionniers dont le père (ou à défaut la mère) est classé « droite monarchiste » voire « action française », se retrouvent, lorsqu'ils se déclarent catholiques pratiquants, dans la mouvance « démocrate chrétienne » ; 75% des fils issus d'une famille de droite républicaine glissant plutôt au centre gauche lorsqu'ils sont exclusivement laïcs. L'une des figures les plus emblématiques de cette dernière tendance est Charles de Gaulle. Elevé dans un milieu très catholique et « royaliste à regret », il s'en éloigne progressivement, affirmant, comme ses frères, et ce à la grande déception de sa mère, des idées républicaines.

Il y a également ces militaires qui ont rompu avec l'armée pour exercer une activité professionnelle dans le civil. C'est le cas de Paul Hauet, Alfred Touny, Alfred Heurteaux qui a été élu député de 1919 à 1924, ou bien encore d'Emmanuel d'Astier. En effet ce dernier, bien que reçu parmi les premiers à Navale, se découvre antimilitariste et démissionne après les sept années d'engagement accomplies. Souhaitant écrire, il s'oriente vers le journalisme. En 1936, il opte pour le Front populaire et rompt ainsi définitivement avec un milieu familial royaliste, nourri de la phraséologie de l'Action française. Enfin, les pionnières sont elles aussi dans une situation sociale à la fois inédite par rapport à leur propre mère et en décalage par

¹⁵ Lucien Herr définit ainsi le déracinement : « déracinement sentimental (abolition du caractère, dissolution des fatalités héréditaires, ou éducatives) ; déracinement social (abolition des attaches naturelles, esprit de clocher, chauvinisme) [...] ; déracinement intellectuel : ce qui est définitivement rompu, ce qui n'est pas seulement la fatalité des dogmes périmés, c'est la fatalité de tout dogme ; c'est votre servitude intellectuelle » [Charle, 1998, p. 243].

rapport à la société dans laquelle elles évoluent, puisqu'elles appartiennent à cette minorité de femmes qui, souvent après avoir effectué des études supérieures, exercent une activité salariée. Comme exemple représentatif, prenons celui de Bertie Albrecht qui, tout en appartenant à la haute bourgeoisie protestante, choisit de se séparer de son mari en 1935 et de préparer, à 43 ans, une école de surintendante pour travailler en usine. Est-ce un hasard si elle rencontre un jeune militaire, Henri Frenay, lui aussi en rupture avec sa famille¹⁶ et avec son milieu professionnel ?

Ainsi, ce n'est pas la résistance qui crée la rupture sociale, mais ce sont des acteurs déjà eux-mêmes soit en rupture avec leur milieu familial soit en marge de leur groupe social d'origine qui créent la résistance. En cela, leur position marginale, « isolée »¹⁷ de résistant n'est jamais que l'expression politique de ce rapport social au monde.

2°) la « toile » de la première résistance

Autre élément à prendre en compte pour tenter de comprendre les conditions dans lesquelles s'est édifiée la première résistance : la pratique militante des pionniers durant les années 1920-1930. La majorité d'entre eux a été partie prenante des enjeux politiques de ces années-là, apportant leur témoignage dans des revues, militant dans des associations anti-fascistes ou bien encore adhérant à des partis politiques ou à des syndicats. Toutefois, il ne s'agit pas de faire reposer exclusivement leur engagement résistant sur cet expérience militante ; ce serait sinon expliquer sur un mode tautologique l'action présente par l'action passée sans parvenir à expliciter les logiques sociales qui ont conduit ces individus-là à disposer d'une première expérience militante, puisque parmi les « intellectuels » ayant participé aux luttes anti-fascistes des années trente, tous ne s'engagent pas dans la résistance, loin de là. L'existence d'une expérience militante durant les années trente n'est donc pas à elle seule prédictive d'un engagement résistant. Il s'y ajoute, nous semble-t-il, des dispositions politiques, dont on suppose qu'elles ont été acquises précocement par les pionniers au sein de leur famille et qu'elles ont été renforcées, activées ou entretenues au sein des différents contextes qu'ils ont connus durant l'entre-deux-guerres. Sans que nous soyons en mesure, faute de données précises, de connaître les conditions familiales de leur socialisation politique, on peut néanmoins constater qu'ils ont été élevés majoritairement dans des familles républicaines et laïques.

Par ailleurs, il apparaît clairement que dans leur majorité (81,29%), les pionniers connaissaient la nature du régime nazi soit parce qu'ils avaient lu *Mein Kampf*, soit parce qu'ils s'étaient rendus en Allemagne après l'arrivée d'Hitler au pouvoir, faisant donc de leur militantisme, quel que soit son degré, sa forme et/ou son orientation politique, un combat anti-nazi. Un autre indice permet d'établir une continuité entre l'avant-guerre et la résistance ; c'est leur hostilité massive (87,1%) aux accords de Munich et de manière corollaire, le fait qu'ils sont 88,39% à se ranger derrière ce que l'on appelle à l'époque le « parti de la guerre ». Si nous nous reportons aux témoignages individuels, le constat est patent : la guerre qui éclate en août 1939 est considérée par eux comme étant un combat juste contre le nazisme¹⁸. Enfin

¹⁶ La mère d'Henri Frenay a ainsi menacé son fils de le dénoncer aux autorités parce qu'il avait refusé de prêter serment au maréchal Pétain.

¹⁷ « Etre opposant [en 1940], c'était se vouer à l'isolement. C'était rompre avec le plus grand nombre » Charles d'Aragon cité par Wieviorka [« La génération de la résistance », 1989, p. 112].

¹⁸ Parmi les témoignages, citons celui d'Alban Vistel qui explique que « quand la guerre est arrivée, comme je l'avais prévu, elle m'est apparue comme une guerre juste, sans discussion possible. Le nazisme, c'était la négation de tout ce à quoi je tenais » [Kedward, 1989, p. 269] ; ou encore celui de Claude Bourdet qui dit aussi

lien nécessaire entre l'avant-guerre et la résistance, la participation aux opérations militaires de septembre 1939 à juin 1940. Sur les 90 pionniers effectivement mobilisés, 18 (20%) se sont portés volontaires alors qu'ils étaient réformés, 12 (13,33%) ont demandé à être affectés sur le terrain des opérations militaires. Notons enfin que 88,76% des pionniers ont servi dans des unités combattantes, confirmant ainsi l'hypothèse selon laquelle, avec d'autres armes, l'engagement résistant s'inscrit bien dans la continuité d'un combat volontaire commencé avant juin 1940.

C'est grâce à tous ces éléments que nous pouvons affirmer que la pratique militante des années 1920-1930 est une propédeutique à l'engagement résistant. Comme le dit Jacques Baumel, « sans cette pré-résistance où les mots et les attitudes prenaient une place prépondérante, aucune résistance organisée n'aurait vu le jour » [Baumel, 1999]. Dès l'armistice, les pionniers mobilisent ainsi les ressources (notamment les compétences politiques, les savoir-faire, les relations sociales, etc.) qu'ils ont acquises au cours des années trente. Sur les 121 pionniers pour lesquels nous disposons de l'information, 59,5% d'entre eux sont entrés dans la résistance grâce aux organisations partisans, associations ou revues pour lesquelles ils militaient avant la guerre : 42,15% grâce aux liens qu'ils détenaient dans une organisation politique ou syndicale et 17,35% grâce aux organisations *ad hoc* et revues créées durant les années 1930. 19,83% ont pu entrer dans la résistance à partir de leur cadre professionnel, soit grâce aux liens amicaux qu'ils avaient conservés avec des collègues, soit parce que leur milieu professionnel a été particulièrement réactif, à l'instar de l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand. Ainsi, « les premiers contacts qui furent pris par nombre de ceux qui, individuellement, se refusaient à admettre l'armistice et ses conséquences le furent au sein de groupes assez lâches, mais cohérents, de collègues et d'amis qui avaient en commun d'être attachés aux mêmes valeurs et de mener le même genre de vie. C'est un point qui échappe facilement à l'observation parce que le tableau d'ensemble de l'opposition en zone sud, en 1940, se présente comme une combinaison de presque tous les éléments de la société française. Un tableau plus détaillé montre que la composition de chacun des groupes d'opposants pris séparément n'étaient ni si mêlée, ni si hétérogène [...]. Cerf-Ferrière se lia à d'autres journalistes venus de Paris, Jean-Pierre Lévy à d'autres Alsaciens, le curé Alvitre à d'autres catholiques de gauche, et Joseph Pastor à des communistes de sa région de Marseille, d'opinions semblables à la sienne » [Kedward, 1989, pp. 94-95].

C'est en nous appuyant sur ces différents constats, et après avoir recueilli des indices concordants pour un certain nombre de pionniers, que l'idée nous est venue d'essayer de tisser un « réseau en étoile »¹⁹. A partir d'un pionnier, il s'agissait de saisir une partie de ses relations personnelles en vue de le relier à un autre pionnier. Notre idée était la suivante : les premiers résistants ont construit leur premier noyau de résistance à partir d'une sociabilité existant avant la guerre. En appliquant méthodiquement cette démarche, nous avons pu construire ce que nous avons appelé une « toile » en référence et en hommage à ce que Germaine Tillion a écrit dans un article précurseur, rédigé en 1958, sur la première résistance en zone occupée. « Pour que ces rattachements de groupe à groupe et de groupes à réseaux aient été possibles, il a fallu qu'un grand nombre de relations personnelles ait existé entre les *têtes chercheuses* de nos noyaux de résistance. Ces relations personnelles ont tissé à travers la France une véritable toile d'araignée et elles sont l'un des phénomènes les plus caractéristiques et les plus importants d'une période insurrectionnelle. Sauf lorsqu'elles ont été à l'origine du rattachement d'un groupe à un réseau, elles ont toutes les chances de rester à

qu'il « vécut les opérations militaires de juin 1940 comme un combat contre le fascisme » [Maitron, Pelletier, 1964-1993, pp. 114-115].

¹⁹ Expression empruntée à Claire Bidart qui nous semble particulièrement bien adaptée au sujet traité.

jamais inconnues. Cependant, sans elles, il n'y aurait eu ni résistance, ni groupes, ni réseaux » [Tillion, « Première Résistance en zone occupée... », 2000, p. 114].

A partir des témoignages écrits ou oraux, nous avons donc élaboré une « véritable toile d'araignée »²⁰ qui réunit 116 des pionniers sur les 155 retenus, représentant ainsi un peu moins de 75% des noms sélectionnés (74,84%). Bien entendu, nous avons pleinement conscience de l'aspect parcellaire et inachevé de ce travail, puisqu'il aurait fallu indiquer, pour chacun, tant la densité du lien que sa nature familiale, associative, scolaire, professionnelle ou autre. Toutefois, malgré ses lacunes, la lecture de cette toile permet de dresser quelques constats. Tout d'abord, c'est autour de quelques noms que s'organise la toile. Citons entre autre Georges Altman, Pierre Brossolette, Jean Cassou, Jean Cavaillès, Alexandre Parodi et Boris Vildé ; ces résistants se trouvent souvent à l'interface de plusieurs noyaux de résistance, ou ont des contacts personnels avec d'autres organisations. Si l'on prend l'exemple de Jean Cavaillès sur lequel nous avons plus précisément travaillé, on se rend compte qu'il se trouve à l'interface de trois organisations de résistance : deux (*Libération-Sud* et *Cohors-Asturiques*) qu'il a fondées et une dont il a assumé la direction avec Jean Gosset (*Libération-Nord*). Nous nous apercevons aussi que même sans sa rencontre avec Lucie Aubrac, il avait toutes les chances d'être contacté pour participer à d'autres noyaux de résistance. C'est ce que dit René Capitant²¹ et c'est ce que confirme très bien la toile. Jean Cavaillès n'est donc pas l'homme isolé que d'aucuns décrivent. En effet, nous constatons qu'il connaît, avant guerre, au moins dix personnes qui, elles-mêmes, vont être à l'initiative de mouvements de résistance. Et encore, il n'a pas été fait mention de ses liens avec Georges Friedmann ou Albert Lautman, eux aussi engagés dans la résistance de la première heure. A l'inverse, Jean Gosset, bien qu'inséré dans un maillage de relations extrêmement dense avant la guerre (la revue *Esprit*, les collègues du travail, la CGT, etc.), se trouve isolé. Cela reflète bien la position minoritaire qui est la sienne au regard de ses anciennes relations qui s'accommodent malgré tout du régime de Vichy : Emmanuel Mounier en faisant reparaitre *Esprit*, Georges Lefranc en acceptant les orientations corporatistes de l'Etat français. Cela permet de comprendre les difficultés qu'il a rencontrées pour trouver les contacts susceptibles de le faire entrer dans un noyau de résistance.

Par ces différents exemples, cette toile prouve que des interférences ont existé entre les différents mouvements. Ce manque d'étanchéité entre les organisations de résistance qui résultaient de relations personnelles nouées entre résistants constituait certes une faiblesse, puisque tout traître qui réussissait à s'infiltrer pouvait remonter jusqu'au noyau central du mouvement où il sévissait, et par ricochet parvenir à faire arrêter des membres d'autres organisations, mais cette porosité était aussi une force parce qu'elle permettait d'élargir le recrutement, d'étendre géographiquement les activités de l'organisation et surtout, en cas d'arrestation, d'assurer la survie personnelle d'un pionnier recherché. Germaine Tillion raconte ainsi comment, après l'arrestation de ses camarades du musée de l'Homme, elle a été mise en relations avec un professeur du lycée Buffon « qui appartenait à un *noyau* dont (elle n'a) connu le nom (*Valmy*) qu'après la Libération » [Tillion, « Première Résistance en zone occupée... », 2000, note 6, p. 115] ; « ce professeur qui fut par la suite arrêté et décapité » était Raymond Burgard qui connaissait Jean Cassou suffisamment bien pour donner ses

²⁰ Cf. l'annexe 1 « toile des noyaux résistants à partir des relations individuelles des pionniers ».

²¹ « J'ai pris contact [en 1940] avec un de mes collègues de la faculté des lettres que j'avais bien connu parce que nous faisons l'un et l'autre partie du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes – un homme de grande valeur (...) – c'est le philosophe Jean Cavaillès. » Témoignage de René Capitant [Debû-Bridel, 1970, p. 137].

coordonnées à son fils²². De même, après l'arrestation de Jacques Decour, de Georges Politzer et de Jacques Solomon avec lesquels il participait à *L'université libre*, Pierre Hervé a dû fuir en zone sud où il a retrouvé un camarade, Jacques Vernant qui lui a permis d'entrer à *Libération-Sud*.

Ainsi aussi imparfaite soit-elle, cette « trame » des premiers résistants montre combien l'organisation de la première résistance doit beaucoup aux relations personnelles et aux amitiés nouées avant guerre dans les différents cadres de socialisation (scolaires, professionnels, militants) fréquentés par les pionniers, et combien ce sont elles qui ont été mobilisées dès l'automne 1940. Elle permet aussi de détailler la manière dont, à partir de ces liens (familiaux, amicaux, scolaires, professionnels), s'est élaborée la toile des noyaux : « chaque élément s'est raccordé à un autre, et encore un autre. Maille après maille. Au départ, ce sont toujours des gens qui se connaissent et qui, n'en pouvant plus d'indignation, se concertent pour faire *quelque chose* [...]. Ils ne sont nullement regroupés dans un seul réseau, mais au contraire éparpillés sous des étiquettes diverses, celles de leurs dernières semaines de vie ou d'activité » [Tillion, 2001, p. 137]. Elle montre surtout que les résistants de la première heure ne le sont pas devenus par hasard et que la résistance n'a rien d'un phénomène spontané.

²² Selon le témoignage de Marc Burgard, daté du 12 mars 1946, son père lui donne, après la manifestation du 11 novembre 1940 à laquelle il avait participé, les coordonnées de Jean Cassou à Toulouse [72AJ81, Archives nationales].

Liste des pionniers retenus

1. Abraham Marcel (1898-1955)
2. Albrecht Bertie (1893-1943)
3. Altman Georges (1901-1960)
4. Aragon Charles d' (1911-1986)
5. Arthuys Jacques (1894-1943)
6. Astier de la Vigerie Emmanuel d' (1900-1969)
7. Aubrac Lucie (1912)
8. Aubrac Raymond (1914)
9. Aveline Claude (1901-1992)
10. Avinin Antoine (1902-1962)
11. Badie Vincent (1902-1989)
12. Bastid Paul (1892-1974)
13. Baumel Jacques (1918)
14. Bayet, Albert (1880-1961)
15. Bertaux Pierre (1907-1986)
16. Bidault Georges (1899-1983)
17. Bingen Jacques (1908-1944)
18. Bloch Marc (1886-1944)
19. Bloch-Serazin France (1913-1943)
20. Blocq Mascart Maxime (1894-1965)
21. Bollaert Emile (1890-1978)
22. Boris Georges (1888-1960)
23. Bouchinet Serreulles Claude (1912-2000)
24. Bourdet Claude (1909-1993)*
25. Bourthoumieux Pierre (1908-1945)
26. Braun Madeleine (1907-1980)
27. Brossolette Pierre (1903-1944)
28. Buisson Suzanne (1883-1944)
29. Burgard Raymond (1892-1944)
30. Bussard Alain (1917- ?)
31. Camel François (1893-1941)
32. Capitant René (1901-1970)
33. Casanova Danielle (1909-1943)
34. Cassin René (1887-1976)
35. Cassou Jean (1897-1986)
36. Catroux, Georges (1877-1969)
37. Cavallès Jean (1903-1944)
38. Chaillet Pierre (1900-1972)
39. Char René (1907-1988)
40. Claudius-Petit Eugène (1907-1989)
41. Closon Francis Louis (1910-1998)
42. Cochet Gabriel (1888-1973)
43. Corniglion-Molinier Edouard (1898-1963)
44. Coste Floret, Alfred (1901-1990)
45. Courtin René (1900-1964)
46. Cuzin François (1914-1944)
47. Debarge Charles (1909-1942)
48. Decour Jacques (1910-1942)
49. Degliame-Fouché Marcel (1912- ?)
50. Desrumeaux Martha (1897- 1982)

51. Dewavrin André (Colonel Passy) (1911-1998)
52. Duclos Maurice (1906- ?)
53. Eboué Félix (1884-1944)
54. Estienne d'Orves Honoré d' (1901-1941)
55. Farge Yves (1899-1953)
56. Feldman Valentin (1909-1942)
57. Fessart Gaston (1897-1978)
58. Fouchard Emile (1902-)
59. Fourcade Marie-Madeleine (1909-1989)
60. Fourcaud Pierre (1898-1992)
61. Frachon Benoît (1893-1975)
62. Frenay Henri (1905-1988)
63. Gallois Daniel (1906-1977)
64. Gaulle Charles de (1890-1970)
65. Gaulle Geneviève (1920-200 ?)
66. Gosse René (1883-1943)
67. Gosset Jean (1912-1944)
68. Guéhenno Jean (1890-1978)
69. Guérin Rose (1914-1998)
70. Guingouin Georges (1913-?)
71. Hamon Léo (1908-?)
72. Harcourt Robert d' (1881-1965)
73. Hauck Henry (1902-1967)
74. Hauet Paul (1866-1944)
75. Hentic Pierre (1917- ?)
76. Hervé Pierre (1913- 1993)
77. Heurtaux Alfred (1893-1985)
78. Humbert Agnès (1896-1963)
79. Kaan Pierre (1903-1945)
80. Lacoste Robert (1898-1989)
81. Lamarque Georges (1914-1944)
82. Lebas Jacques (1878-1944)
83. Leclerc de Hautelocque Philippe (1902-1947)
84. Lecompte Boinet Jacques (1905-1974)
85. Lefauchaux Hélène (1904-1964)
86. Lefauchaux Pierre (1898-1955)
87. Levy Jean Pierre (1911-1996)
88. Levy Renée (1906-1943)
89. Lewitzky Anatole (1901-1942)
90. Longhi Jean (1910)
91. Loustanau Lacau Georges (1894-1955)
92. Malroux Augustin (1900-1945)
93. Mandel Georges (1885-1944)
94. Marrane Georges (1888-1976)
95. Martin-Chauffier Louis (1894-1980)
96. Mayer Daniel (1909-1996)
97. Mendès France Pierre (1907-198 ?)
98. Menthon François de (1900-1984)
99. Michelet Edmond (1899-1970)
100. Monod Gustave (1885-1968)
101. Morandat Yvon (1913-1972)
102. Moreau Emilienne (1898-1971)
103. Moulin Jean (1899-1943)
104. Nocher Jean (Charon Gaston dit) (1908-1967)
105. Nordmann Léon Maurice (1908-1942)

106. Oddon Yvonne (1902-1982)
107. Paillole Paul (1905- 2002)
108. Pange Jean de (1881-1957)
109. Parodi Alexandre (1901-1979)
110. Parodi René (1904-1942)
111. Paul Marcel (1900-1982)
112. Péju Elie (1901-1969)
113. Petit Paul (1893-1944)
114. Philip André (1902-1970)
115. Pierre-Bloch Jean (1905-1999)
116. Pineau Christian (1904-1997)
117. Pinton Auguste (1901-1984)
118. Politzer Georges (1903-1942)
119. Postel Vinay André (1911)
120. Renault Gilbert (Colonel Rémy) (1904-1984)
121. Renouvin Jacques (1905-1944)
122. Ribière Henri (1897-1956)
123. Ripoché Maurice (1895-1944)
124. Rivet Paul (1878-1958)
125. Rol-Tanguy Henri (1908-2002)
126. Romans-Petit Henri (1897-1980)
127. Salmon Robert (1918)
128. Scamaroni Fred (1914-1943)
129. Schumann Maurice (1911-1998)
130. Serre Philippe (1901-1991)
131. Simon Jacques-Henri (1909)
132. Solomon Jacques (1908-1942)
133. Soudeille Jean-Jacques (1899- 1951)
134. Soustelle Jacques (1912- 1990)
135. Tanguy-Prigent François (1909-1970)
136. Teitgen Pierre Henri (1908-1997)
137. Texcier Jean (1886-1957)
138. Tillion Germaine (1907)
139. Tillon Charles (1897-1993)
140. Touny Alfred (1886-1944)
141. Vaillant-Couturier Marie-Claude (1912-1996)
142. Vaillot Camille (1917)
143. Vallon Louis (1901-1981)
144. Vercors (Bruller Jean dit) (1902-1991)
145. Vernant Jacques (1912- ?)
146. Vernant Jean-Pierre (1914)
147. Viannay Hélène (1917)
148. Viannay Philippe (1917-1986)
149. Vieljeux Léonce (1865-1944)
150. Viénot Pierre (1897-1944)
151. Vildé Boris (1908-1942)
152. Villon Pierre (1901-1981)
153. Vistel Alban (1905 -1994)
154. Warin Jean (1914-1944)
155. Weil-Cureil, André (1910-1988)

BIBLIOGRAPHIE

- Aglan (Alya), *Mémoires résistantes. Histoire du réseau Jade-Fitzroy (1940-1944)*, Paris, les Editions du Cerf, 1994.
- Aglan (Alya), *La résistance sacrifiée. Le mouvement « Libération-Nord »*, Paris, Flammarion, 1999.
- Aglan (Alya), Azéma (Jean-Pierre) (dir.), *Jean Cavaillès résistant. Ou la pensée en actes*, Paris, Flammarion, 2002.
- Aglan (Alya), « La résistance », in Aglan (Alya), Azéma (Jean-Pierre) (dir.), *Jean Cavaillès résistant. Ou la pensée en actes*, Paris, Flammarion, 2002, pp. 79-136.
- Albrecht (Mireille), *Berty*, Paris, Robert Laffont, collection « Vécu », 1986.
- Baumel (Jacques), *Résister. Histoire secrète des années d'occupation*, Paris, Albin Michel, 1999.
- Bédarida (François), « Sur le concept de résistance », in Guillon Jean-Marie, Laborie Pierre (dir.), *Mémoire et histoire : la Résistance*, Toulouse, Privat, collection « Bibliothèque historique », 1995, pp.45-50.
- Bellanger (Claude), Godechot (Jacques), Terrou (Fernand) (éd.), *Histoire générale de la presse française*, Paris, Presses universitaires de France, 1975.
- Bidart (Claire), « L'amitié, les amis, leur histoire », *Sociétés contemporaines*, 5, 1991, pp. 21-42.
- Bidart (Claire), *L'amitié, un lien social*, Paris, La Découverte, 1997.
- Bourdet (Claude), *L'aventure incertaine De la Résistance à la Restauration*, Paris, Stock, 1975.
- Bourdieu (Pierre), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62/63, juin 1986, pp. 69-72.
- Bourdieu (Pierre), *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Le Seuil 1994.
- Cahiers de doléances des femmes en 1789*, Paris, les Editions des femmes, 1981.
- Cassou (Jean), *La mémoire courte*, Paris, Mille et une nuits, 2001.
- Charle (Christophe), *Paris fin de siècle. Culture et politique*, Paris, Le Seuil, collection « L'univers historique », 1998.
- Conan (Eric), Rouso (Henri), *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Gallimard, collection « Folio histoire », 1996.
- Corbin (Alain), *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu (1798-1876)*, Paris, Flammarion, 1998.
- Debû-Bridel (Jacques), *La résistance intellectuelle*, Paris, Julliard, 1970.
- Demélas (Marie-Danielle), *Militantisme et histoire. Mélanges Rolande Trempé*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2000.
- Douzou (Laurent), *La désobéissance. Histoire d'un mouvement et d'un journal clandestins : Libération-Sud (1940-1944)*, Paris, Odile Jacob, 1995.
- Douzou (Laurent), « L'entrée en résistance », in Prost Antoine (dir.), *La résistance, une histoire sociale*, Paris, Editions de l'atelier, collection « Mouvement social », 1997, pp. 9-20.
- Douzou (Laurent), « La désobéissance civile est le plus sage des devoirs », *Cahiers de la Villa Gillet*, n°11, septembre 2000, pp. 39-51.
- Douzou (Laurent), « La démocratie sans vote. La question de la décision dans la résistance », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 140, décembre 2001, pp. 57-67.
- Dreyfus (Michel), Penetier (Claude), Viet-Depaule (Nathalie), *La part des militants. Biographie et mouvement ouvrier. Autour du « Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français »*, Paris, les Editions de l'atelier, 1996.
- Durand (Pierre), *Danielle Casanova. L'indomptable*, Paris, Messidor, 1990

- Durkheim (Emile), *Le suicide. Etude de sociologie*, Presses universitaires de France, collection « Quadrige », 1985.
- Ferrarotti (Franco), *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Méridiens, 1990.
- Fillieule (Olivier) (dir.), *Stratégies de la rue : les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences politiques, 1997.
- Fillieule (Olivier), « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 51 (1/2), 2001, pp. 199-215.
- Forsé (Michel), « La sociabilité », *Economie et statistiques*, 132, avril 1981, pp. 39-48.
- Foucault (Michel) (éd.), *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère. Un cas de parricide au XIXème siècle*, Paris, Gallimard-Julliard, 1973.
- Ginzbourg (Carlo), *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier du XVIème siècle*, Paris, Flammarion, 1980.
- Girard (Alain), *Le choix du conjoint*, Paris, Cahiers de l'INED, 70, Presses universitaires de France, 1974.
- Glorion (Caroline), *Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Résistances*, Versailles, Feryane, 1998.
- Guérin (Alain), *Chronique de la résistance*, Paris, Omnibus, 2000.
- Henri (Michel), *Paris résistant*, Paris, Albin Michel, 1982.
- Kedward (Roderick, Harry), *Naissance de la résistance dans la France de Vichy (1940-1942)*, Paris, Champ Vallon, 1989.
- Laborie (Pierre), « Historiens sous haute surveillance », *Esprit*, janvier 1994, pp. 36-49.
- Lacouture (Jean), *Le témoignage est un combat. Une biographie de Germaine Tillion*, Paris, Le Seuil, 2000.
- Maitron (Jean), Pannetier (Claude) (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Editions ouvrières, 1964-1993.
- Murraciale (Jean-François), « Résistance », in Sirinelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1995, pp. 908-912.
- Passeron (Jean-Claude), « Le raisonnement sociologique, la preuve et le contexte », in Université de tous les savoirs, *L'histoire, la sociologie et l'anthropologie*, volume 2, Paris, Odile Jacob, collection « poche », 2002, pp. pp. 21-39.
- Piketty (Guillaume), « La biographie comme genre historique ? Etude de cas », *Vingtième siècle*, juillet-septembre 1999, pp. 119-126.
- Pineau (Christian), *La simple vérité. 1940-1945*, préface Mme Gilberte Pierre-Brosolette, Paris, Phalanx, 1983.
- Pudal (Bernard), « Choix de méthode pour une sociologie historique du parti communiste français », in Peschanski Denis, Pollak Michael, Rousso Henry (dir.), *Histoire politique et sciences sociales*, Paris, CNRS, 1991, pp. 69-74
- Racine (Nicole), « Les années d'apprentissage », in Aglan (Alya), Azéma (Jean-Pierre) (dir.), *Jean Cavallès résistant. Ou la pensée en actes*, Paris, Flammarion, 2002, pp. 13-78.
- Sainclivier (Jacqueline), « Essai de prosopographie comparée des dirigeants de la résistance intérieure et extérieure française », in Laurent Douzou, Robert Frank, Denis Pechanski, Veillon (Dominique) (dir.), « La Résistance et les Français : villes, centres et logiques de décisions », *Actes du Colloque international*, Cachan, Institut d'histoire du temps présent, 16-18 novembre 1995, pp. 321-336.
- Tillion (Germaine), « Première résistance en zone occupée, du côté du réseau « Musée de l'Homme-Haut-Vildé », *Esprit*, 2, février 2000, pp. 106-124.
- Tillion (Germaine), *A la recherche du vrai et du juste. A propos rompus avec le siècle*, Paris, Le Seuil, 2001.
- Veillon (Dominique), « La Seconde Guerre mondiale à travers les sources orales », *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n°4, 1987, pp. 53-70.

Weber (Max), *Essais sur la théorie de la science*, Plon, collection « Presses Pocket », 1992.

Wieviorka (Olivier), « La génération de la résistance », *Vingtième siècle*, avril-juin 1989, pp. 111-116.

Wieviorka (Olivier), *Nous entrerons dans la carrière. De la résistance à l'exercice du pouvoir*, Paris, Le Seuil, 1994.

Wieviorka (Olivier), *Une certaine idée de la Résistance. Défense de la France (1940-1949)*, Paris, Seuil, collection « Univers historique », 1995.